

COLLECTION

GESTES & SITUATIONS
PROFESSIONNELS

SÉRIE SITUATIONS



S É R I E
SITUATIONS

**LIVRET D'ACCOMPAGNEMENT
PÉDAGOGIQUE**

Les mini-entreprises

Une pratique innovante
de découverte de l'entreprise



scérén
[CNDP-CRDP]

Arborescence du DVD

– Les mini-entreprises: une pratique innovante de découverte de l'entreprise	19'25"
– En collègue	13'12"
– En SEGPA	5'49"
– En ÉREA	4'32"
– En lycée général	8'40"
– En lycée professionnel	7'33"
– Stands et championnat	5'



Auteur : *Henri Damotte, chargé de mission école/entreprise, délégation académique à l'enseignement technique, à l'apprentissage et à l'insertion, académie de Montpellier*

Production : *CRDP académie de Montpellier*

Réalisateur : *Alain Richard*

Responsable éditoriale : *Sylvie Casanova-Karsenty*

Directrice de publication : *Ève Avigo*

Sommaire

Préface	3
Introduction	5
Objectifs et contenus	6
Liens avec les programmes de l'enseignement secondaire	11
Qu'est-ce qu'une mini-entreprise?	14
Pourquoi et comment créer une mini-entreprise?	17
Fiches de présentation des projets filmés.	22
Ressources documentaires	34
Générique du dvd	36
Postfaces	39

Catalogage

Dewey: 371.4 Orientation scolaire et professionnelle

RAMEAU: Jeunesse - Travail - Métiers - EPLE

Motbis: découverte professionnelle / relation école-entreprise /
établissement du second degré



La collection *Gestes et situations professionnels* propose une représentation réaliste du monde du travail, des métiers et des filières professionnelles. Elle explicite et favorise l'apprentissage des gestes d'un métier, des savoir-être et savoir-faire de l'entreprise.

Directeur de collection: **Éric Devaine**.



Préface

La mini-entreprise, une démarche d'enseignement innovante

La mini-entreprise est une démarche de projet qui amène les enseignants à travailler en pluridisciplinarité et contribue à développer chez les élèves l'autonomie, la responsabilité, l'initiative et le travail en équipe. Elle induit une connaissance du monde de l'entreprise et du monde professionnel, et vise à permettre aux jeunes en formation de se définir des objectifs d'orientation réalistes et positifs.

Dans le cadre des enseignements disciplinaires, elle participe d'une pratique innovante impliquant enseignants et élèves dans un partenariat avec des acteurs du monde économique, où l'élève devient lui-même un acteur incontournable de son apprentissage.

À tous les niveaux scolaires, les nouveaux programmes et référentiels de l'Éducation nationale intègrent l'esprit d'entreprendre, la création d'entreprise et la connaissance du monde professionnel, la prise d'initiative et l'autonomie (socle commun, parcours de découverte des métiers et des formations ou découverte professionnelle en classe de troisième, projet pluridisciplinaire à caractère professionnel en lycée professionnel, enseignements d'exploration en classe de seconde des lycées d'enseignement général et technologique). Il s'agit de favoriser chez les élèves le développement des compétences indispensables à leur future insertion sociale et professionnelle.

Sur 10 mois de temps scolaire, au sein de leur établissement, dans l'académie de Montpellier comme dans d'autres connaissant ce dispositif, des groupes de 10 à 20 jeunes volontaires, accompagnés par leurs enseignants, font vivre réellement une mini-entreprise et commercialisent ses produits ou services.

L'esprit d'entreprendre et le désir d'initiative, qu'avec l'appui des organisations professionnelles et le soutien actif de l'association *Entreprendre Pour Apprendre Languedoc-Roussillon* nous nous sommes efforcés de diffuser, a pu ainsi pleinement se révéler chez les élèves...

L'ambition du document audiovisuel réalisé autour de ces projets, sur un mode aussi convivial que possible, est d'abord de porter témoignage de l'engagement, des réussites mais aussi des difficultés rencontrées par les acteurs des mini-entreprises qui y



sont présentées. Il s'agit aussi d'inciter et d'encourager d'autres équipes éducatives à s'engager à leur tour dans cette démarche innovante, dont l'intérêt pédagogique immédiat est salué par les enseignants et les finalités socioéconomiques à moyen terme attendues par les professionnels.

Claude Chauvy

Délégué académique pour l'enseignement technique,
l'apprentissage et l'insertion, académie de Montpellier.



Introduction

La mini-entreprise est un dispositif pédagogique qui vise à initier les collégiens et les lycéens des voies générales, technologiques et professionnelles à la création d'entreprise. Il s'agit en effet de faire créer et fonctionner par un groupe d'élèves volontaires, dans le cadre scolaire et sur une durée de 10 mois environ entre septembre et juin, une entreprise qui, de son ouverture à sa clôture, aura réuni tous les ingrédients nécessaires à son développement effectif.

Encadrées par un enseignant et un conseiller professionnel, les mini-entreprises fonctionnent sur le modèle d'une société anonyme. Le dispositif repose sur un concept¹ créé aux États-Unis et promu par l'association *Entreprendre pour apprendre* (EPA), et la démarche s'appuie sur une pédagogie de projet et d'apprentissage par la pratique², où l'élève doit assumer lui-même les conséquences de ses propres décisions, priorités et actions.

Le dispositif est mis en place dans le cadre d'un partenariat entre le ministère de l'Éducation nationale et l'association *Entreprendre pour apprendre-France* (EPA-France). L'association contribue à la création de mini-entreprises dans les collèges, les lycées et les établissements d'enseignement supérieur. Un réseau d'entrepreneurs, chefs ou cadres d'entreprises mobilisés par l'association, épaula le montage des projets. L'établissement, s'il souhaite son accompagnement, adhère à l'association pour bénéficier de ses intervenants.

Les actions présentées dans ce dvd sont nées de la mobilisation d'équipes pédagogiques pluridisciplinaires désireuses d'amener les élèves à définir leur projet professionnel ou d'orientation de manière réaliste et positive, sur la base d'une meilleure connaissance du monde de l'entreprise et de ses métiers. Elles sont matière à réflexion et formation sur les démarches possibles de pédagogie active au service non seulement de la découverte professionnelle mais aussi de l'éducation à l'autonomie et à la responsabilité. Elles peuvent ouvrir des pistes aux enseignants qui souhaitent mettre en œuvre une pédagogie de projet.

1. Le concept « Junior achievement » est né en 1919 aux États-Unis, d'une idée d'Horace A. Moses, un industriel soucieux de former les jeunes au monde de l'entreprise et à l'industrie. Le programme s'est développé dans le monde entier. La fédération européenne JA-YE a été fondée en 1977.

2. La pédagogie active et les méthodes associées visent à rendre l'apprenant acteur de ses apprentissages et à lui faire construire ses savoirs en le mettant en situation de recherche. Un élément important dans ce mode d'enseignement est la notion de projet.



Objectifs et contenus

L'ensemble du DVD, à travers sept films portant sur des actions menées durant une même année scolaire dans plusieurs classes de l'académie de Montpellier, présente le dispositif qui préside à la mise en place de mini-entreprises à différents niveaux de l'enseignement secondaire.

Ces films s'appuient sur les interviews des participants aux projets (enseignants, élèves, chefs d'entreprise, partenaires professionnels, chefs d'établissement) et sur des reportages concernant les événements qui ont ponctué leur avancée tout au long de l'année scolaire. Il en ressort les éléments clés de la démarche, les conditions de mise en œuvre, les difficultés et les bénéfices éprouvés tant du point de vue des élèves que de celui des enseignants et partenaires.

L'arborescence du DVD

• Menu principal



L'ensemble des films est accessible directement dès la page d'accueil du dvd. Ils sont courts et rythmés et, tout en se complétant, ils permettent chacun d'appréhender un projet particulier dans sa logique et sa cohérence.

Un film principal, d'une durée de 20 minutes, concerne le dispositif de la mini-entreprise dans son ensemble, ses objectifs, ses conditions de mise en œuvre. Il montre ses implications pour les enseignants et leurs partenaires, et son intérêt pour les élèves.



Six autres films permettent de découvrir des projets spécifiquement menés en collège, en section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA), en lycées général et professionnel, en établissement régional d'enseignement adapté (ÉREA), et de faire un focus sur l'étape finale du processus que constituent le salon professionnel et les championnats de fin d'année. Cette dernière répond à la fois aux exigences de l'évaluation et de la stimulation, car on y valorise les réalisations, on y fait l'expérience de l'organisation collective et on y mobilise l'esprit de compétition.

Le film de présentation générale

| Reportage, 19 min. et 25 sec.

Pendant une année scolaire, les élèves créent et développent leur propre entreprise (de la définition jusqu'à la commercialisation d'un produit ou d'un service, en passant par sa conception et sa promotion), avec l'appui de l'équipe pédagogique et d'un « parrain » issu lui-même du monde professionnel. Depuis la mise en place du dispositif, dans divers types d'établissements et avec des élèves de filières et de niveaux différents, jusqu'à l'issue du salon professionnel et des championnats qui clôturent l'année scolaire, ce film permet d'appréhender l'ensemble du dispositif, ses conditions de mise en œuvre et ses effets tant du point de vue des élèves, acteurs principaux, que de leurs accompagnateurs. Il traite du rôle de l'association EPA, de celui du parrain de l'entreprise et de l'éducation à l'orientation induite par cette pédagogie de projet. Il précise également, côté enseignant, les multiples apports de la démarche.

Cinq projets à divers niveaux de l'enseignement secondaire

■ **En collège, classe de 3^e, module de découverte professionnelle : mini-entreprise de création d'album photo numérique**

| Film de 13 min. 12 sec.

Pour réunir et fédérer un groupe motivé, les enseignants accompagnateurs du projet ont emmené leurs élèves durant 2 jours en auberge de jeunesse. Là, ils ont, tous ensemble, défini l'activité et le nom de l'entreprise et chacun a pu exprimer son choix quant à la fonction qu'il souhaitait occuper au sein de cette entreprise. Mais comme dans toute entreprise, briguer un poste, c'est d'abord convaincre les autres. Pour cela, tous ont passé des entretiens



d'embauche menés par des recruteurs professionnels qui se sont prêtés gracieusement au jeu.

Restait ensuite à réaliser le projet de service, la production d'album photo-numérique. Ils ont vendu des actions afin de se constituer un capital de départ pour pouvoir investir dans le matériel nécessaire. Avec l'aide de leur parrain, ils ont appris à communiquer à propos de leur entreprise, développé des outils de gestion et réussi à trouver des clients.

Étapes montrées par le film : la présentation du projet ; la création de la mini-entreprise ; la mini-entreprise en activité.

■ **En SEGPA, classe de 3^e : réalisation et vente de cadres photos lumineux écologiques**

l Film de 5 min. et 49 sec.

La mini-entreprise a fait découvrir à ces élèves de SEGPA qu'apprendre (aussi bien le français, les mathématiques, l'anglais) peut être « un bon moment », comme le dit l'une des mini-entrepreneuses. Car c'est bien l'un des objectifs du dispositif, que de permettre d'apprendre de façon concrète et ludique. Il a surtout été l'occasion de découvrir que les savoir-faire se conjuguent avec les savoir-être, et qu'au bout du compte, à travers l'expérience menée à son terme, chacun a évolué, s'est révélé et a gagné en estime de soi.

La réalisation de cadres photos lumineux écologiques n'aura finalement été qu'un prétexte pour se mettre soi-même en scène, dans la vie...

l Étape montrée par le film : la préparation des salons.

■ **En ÉREA, classe de seconde : une société de nettoyage**

l Film de 4 min. et 32 sec.

À tous les niveaux d'enseignement, la mini-entreprise apporte ses fruits. Ici, un groupe plutôt démotivé, sans unité et sans projet d'avenir, a fini par se former et se structurer. Petit à petit, le projet s'est mis en place pour finalement aboutir au prix « coup de cœur du jury régional ». Bien sûr, l'intérêt pour ces élèves n'est pas tant le prix obtenu que le fait d'avoir appris qu'entreprendre, quel que soit le niveau de départ, est non seulement possible, mais également motivant et facteur de réussite. En effet, la prestation de service



de nettoyage est un secteur qui recrute, notamment dans le milieu hospitalier où le niveau de technicité demandé est bien plus important que ce que l'on croit.

| Étapes montrées par le film : la création de la mini-entreprise ;
la mini-entreprise en activité.

■ **En lycée général, classe de seconde : réalisation d'encarts publicitaires sur des sacs à sandwiches**

| Film de 8 min. et 40 sec.

L'erreur est porteuse d'enseignement et de réussite : c'est ce qu'a pu vérifier cette mini-entreprise de réalisation d'encarts publicitaires sur des sacs à sandwiches destinés à des restaurants scolaires. En effet, le projet de départ était d'imprimer des publicités sur des sacs à pain, mais faute de trouver des commanditaires intéressés, il a fallu se réorienter vers une nouvelle idée. Le plus grand des atouts de l'équipe fondatrice, a été de présenter, lors de la finale nationale du championnat des mini-entreprises, son activité en anglais, langue commerciale par excellence, et c'est ce qui a fait la différence. Cette mini-entreprise a remporté le championnat national et a représenté la France au championnat européen, en Norvège.

| Étapes montrées par le film : la création de la mini-entreprise ;
la mini-entreprise en activité ; la préparation du salon professionnel.

■ **En lycée professionnel classe de 1^{re} Bac Pro. : produire et commercialiser des agrafeuses sans agrafe**

| Film de 7 min. et 33 sec.

Développer un concept novateur, l'agrafeuse sans agrafe dont les modèles peuvent être personnalisés, a permis à cette mini-entreprise de réussir à commercialiser son produit jusque dans le supermarché local. L'originalité du projet repose aussi sur une collaboration entre deux classes, tertiaire et productive, répondant parfaitement à la double dimension de développement et de commercialisation du produit. Les élèves ont aussi conçu le blister de vente du produit et réalisé le présentoir destiné au supermarché.

| Étape montrée par le film : la mini-entreprise en activité.



Jusqu'au salon professionnel et au championnat

■ **Stands et championnat**

| Film de 5 min.

Une étape importante du dispositif est la réalisation du stand de présentation de la mini-entreprise au salon régional de fin d'année, et la préparation de la prestation orale que les candidats devront soutenir, devant des jurys composés de professionnels et de formateurs. Il s'agit là d'apprendre à synthétiser et à structurer l'exposé de son projet, et donc à maîtriser sa pensée en faisant sien le vieil adage selon lequel « ce qui se conçoit bien, s'énonce clairement ». Il convient aussi de s'entraîner à s'exprimer en public. Et il le faut, pour pouvoir, en cas de sélection, passer au niveau national devant les représentants de cinquante autres mini-entreprises et trois cents jeunes, comme ce fut le cas lors de la finale de juin 2011, à la Cité des sciences, à Paris.

MTpub, mini-entreprise basée à Montpellier, a été lauréate nationale et cinq lycéens de seconde générale se sont envolés avec leur tuteur pour Oslo, afin de représenter la France au championnat européen. Cette agence de publicité s'est spécialisée dans la vente d'encarts publicitaires sur des sacs à sandwiches distribués dans plusieurs lycées de la ville. Un concept qui a séduit le jury du concours national des mini-entreprises, d'autant que ses jeunes représentants ont eu l'idée d'effectuer leur communication entièrement en anglais.

| Étape montrée par le film : le salon professionnel de fin d'année et le championnat régional.



Liens avec les programmes de l'enseignement secondaire

La relation à l'entreprise, sous forme d'une approche du milieu professionnel, d'une découverte des métiers et d'une appréhension plus concrète de son fonctionnement comme de l'environnement socioéconomique, est inscrite dans l'ensemble des programmes d'enseignement du second degré.

Programmes et orientations officiels	Films du DVD
<p>Niveau : collège</p> <p><i>Socle commun de connaissances et de compétences, palier 3</i>: compétences 4, maîtrise des techniques usuelles de communication et d'information, 6, vivre en société, se préparer à sa vie de citoyen, et 7, l'autonomie et le sens de l'initiative. Remarque: au cours de leurs activités, les « mini-entrepreneurs » sollicitent également des compétences transversales comme connaître les règles de la vie collective, travailler en équipe, rendre compte d'un travail individuel ou collectif, et des savoirs disciplinaires en français, mathématiques, technologie...</p> <p><i>Parcours de découverte des métiers et des formations (BOEN du 17 juillet 2008)</i>. Il concerne tous les élèves de la classe de cinquième aux classes terminales de lycées d'enseignement général et technologique et de lycée professionnel.</p> <p><i>Enseignement de découverte professionnelle (BOEN du 17 mars 2005)</i>: « Cet enseignement vise à proposer aux élèves des classes de troisième du collège une approche du monde professionnel par une découverte des métiers, du milieu professionnel et de l'environnement économique et social. Participant à l'éducation à l'orientation et à la citoyenneté... ».</p> <p><i>N.B.</i>: le module obligatoire de 3^e, découverte professionnelle 6 heures, est amené à évoluer vers la classe de 3^e préparatoire aux formations professionnelles en 2013. La circulaire n° 2011-128 publiée au BO n° 31 du 1^{er} septembre 2011 en présente les orientations nationales.</p>	<p><i>Le film de présentation générale</i></p> <p><i>Le film de présentation générale</i></p> <p><i>En collège, classe de 3^e, module de découverte professionnelle 6 heures: création d'album photo numérique</i></p>



Programmes et orientations officiels	Films du DVD
<p>Niveau : enseignements adaptés dans le second degré (SEGPA et ÉREA)</p> <p><i>Livret personnel de compétences en SEGPA (circulaire n° 2009-060 du 24 avril 2009 relative aux orientations pédagogiques pour les enseignements généraux et professionnels adaptés)</i>: les élèves doivent construire un projet personnel d'orientation et être en mesure d'accéder à une formation en LP, en ÉREA ou en CFA conduisant à une qualification de niveau V.</p> <p><i>Orientations pédagogiques pour les enseignements généraux et professionnels adaptés dans le second degré (ibidem)</i>: [...] Des pratiques de projet sont mises en œuvre tout au long de la scolarité. Leur réalisation ne doit pas être conçue comme une fin en soi, mais comme un moyen d'inscrire les objectifs d'apprentissage définis par les programmes dans des dynamiques qui rendent les élèves pleinement acteurs de leur formation. [...].</p> <p><i>Organisation et objectifs des ÉREA, circulaire 95-127 du 17 mai 1995</i>: Les ÉREA/LEA permettent à des adolescents en difficulté ou présentant des handicaps d'élaborer leur projet d'orientation et de formation ainsi que leur projet d'insertion professionnelle et sociale en fonction de leurs aspirations et de leurs capacités, par l'individualisation des durées et des parcours de formation.</p>	<p><i>En SEGPA, classe de 3^e: réalisation et vente de cadres photos lumineux écologiques</i></p> <p><i>En ÉREA, classe de seconde: création d'une société de nettoyage</i></p>
<p>Niveau : lycée général et technologique</p> <p><i>Classe de seconde: enseignement d'exploration (BO spécial n° 4 du 29 avril 2010). Thème obligatoire</i>: entreprises et production, l'enseignement d'exploration CIT, création et innovation technologique. Thème 2 de la partie science économique: la production dans l'entreprise (2.1 Comment l'entreprise produit-elle? 2.2 Comment évaluer la performance de l'entreprise?).</p> <p><i>Classe de première ES: enseignement de sciences économiques et sociales (BOEN spécial n° 9 du 30 septembre 2010)</i>. Programme en application depuis la rentrée 2011.</p> <p><i>Classe de première et terminale STMG</i>: enseignement de sciences de gestion, de management ou d'économie-droit (BOEN n° 13 du 29 mars 2012 pour l'économie – droit) http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=59378</p> <p><i>Classe de première et terminale STMG: organisation et horaires des enseignements</i>: http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=58012</p>	<p><i>En lycée général, classe de seconde: MTPub agence, réalisation d'encarts publicitaires sur des sacs à sandwiches.</i></p>



Programmes et orientations officiels	Films du DVD
<p>Niveau : lycée professionnel, lycée des métiers</p> <p>Dans le cadre de la mise en œuvre de <i>la rénovation de la voie professionnelle (BOEN spécial n° 2 du 19 février 2009)</i>, et pour faciliter l’insertion sur le marché du travail, l’ensemble des formations des lycées professionnels et lycées des métiers font de la connaissance de l’entreprise une de leur priorité.</p> <p><i>Le Projet Pluridisciplinaire à Caractère Professionnel (PPCP) (circulaire n° 2000-094 - BOEN du 29 juin 2000)</i>: dans toutes les formations conduisant aux CAP et aux baccalauréats professionnels, le PPCP consiste à faire acquérir des savoirs et/ou des savoir-faire à partir d’une réalisation concrète liée à des situations professionnelles.</p>	<p><i>En lycée professionnel, classe de 1^{re} bac pro : produire et commercialiser des agrafeuses sans agrafe</i></p>



Qu'est-ce qu'une mini-entreprise ?

Il s'agit d'un dispositif qui met les élèves de collège ou de lycée en situation de responsabilité et de découverte active du monde professionnel en leur permettant de créer, gérer, développer une entreprise en milieu scolaire.

Le dispositif

La mini-entreprise est une unité productive créée et développée dans le cadre de leur cursus en établissement scolaire par un groupe d'élèves volontaires. Ils sont accompagnés par leurs enseignants, un parrain lui-même acteur du monde de l'entreprise, et un permanent de l'association *Entreprendre Pour Apprendre* (EPA), dès lors que l'établissement y adhère. Le parrain est un chef ou un cadre d'entreprise bénévole. Il est généralement issu des réseaux des Conseillers de l'Enseignement Technologique ou de l'Association Française de l'Enseignement Technique.

Le pilotage de ces actions dans les académies est placé sous la responsabilité de la Délégation Académique de l'Enseignement Technique et généralement assuré par le correspondant académique « École/Entreprise ». En premier lieu, les élèves trouvent une ou plusieurs idées de création d'entreprise.

L'activité de la mini-entreprise est choisie par les élèves lors d'une séance spécifique. Toutes les idées émises sont à prendre en compte et le choix définitif doit être concerté au sein du groupe en fonction d'un principe de faisabilité.

Ensuite, il convient de tester la pertinence de cette idée en faisant une étude de marché.

Une fois l'idée validée, les élèves créent leur structure, ouvrent leur compte en banque et se répartissent les grandes fonctions de l'entreprise.

Par la suite, ils conçoivent leur service ou leur produit, le commercialisent, communiquent et gèrent leur activité avec professionnalisme, à échelle réelle...

La mini-entreprise a une durée de vie d'une année scolaire, le temps consacré au projet étant en moyenne de 2 heures par semaine.

Toutes ces actions sont validées par le rectorat et s'inscrivent dans le cadre juridique de l'association *Entreprendre Pour Apprendre* de l'académie. La mini-entreprise n'existe pas juridiquement, elle est



portée par l'association *EPA* qui assume le risque financier lié au projet. En effet, la comptabilité de la mini-entreprise est gérée via un compte bancaire mis à disposition par l'association. En aucun cas, les flux financiers de la mini-entreprise ne transitent par la comptabilité de l'établissement.

Le rôle de l'association « *Entreprendre pour Apprendre* »

L'association *EPA-France*, créée en 2006, est une fédération nationale d'associations régionales dont l'objectif est d'initier les publics scolaires à la vie économique. C'est la filiale française de l'association européenne *Junior Achievement-Young Enterprise*. Elle regroupe plus de 2000 bénévoles, et a accompagné 15000 élèves en 2010 - 2011.

Outre les mini-entreprises, l'association *EPA* développe, à travers le YEP (*Young Enterprise Project*), un programme destiné aux étudiants de l'enseignement supérieur: élaboration de business-plan, lancement d'activité... Mais également des programmes de sensibilisation pour les enfants de CM1.

EPA-France et *EPA-Europe* organisent les championnats annuels des mini-entreprises aux divers niveaux, régional, national et européen.

Les rectorats coordonnent tous les projets de mini-entreprises en partenariat avec les associations *EPA* régionales, dans le cadre de conventions académiques.

Les championnats rencontrent un succès grandissant, avec un chiffre de participation en augmentation chaque année: il y a eu 580 présentations de mini-entreprises à travers la France en 2011, et 700 projets en 2012¹.

Au mois d'avril ou mai, chaque association *EPA* régionale organise son championnat.

Quatre catégories sont représentées: collège/lycée/post-bac/insertion.

Les mini-entreprises championnes régionales de leur catégorie vont représenter leur région au championnat national organisé par *EPA-France* au début du mois de juin.

Enfin, les lycéens qui remportent le 1^{er} Prix national vont concourir au championnat européen.

Lors de ces championnats, les mini-entrepreneurs présentent leurs activités et sont évalués sur la qualité d'ensemble et la dimension

1. Cf. le site d'*EPA-France*, l'information annuelle sur les championnats, <http://france.ja-ye.org>



professionnelle de leur communication. Ces événements sont toujours festifs et conviviaux, et l'objectif est avant tout de valoriser l'aboutissement du projet des élèves.

Les épreuves

Pour tous : le stand au salon des mini-entreprises.

À la manière d'un salon professionnel, les mini-entreprises doivent habiller et animer un stand muni de panneaux d'affichage. Un jury vient évaluer ce stand et le comportement des mini-entrepreneurs pendant dix minutes.

Pour les collèges : l'oral.

En salle plénière ouverte au public, les mini-entrepreneurs ont cinq minutes pour présenter leur projet avec projection d'un diaporama ; le jury a ensuite cinq minutes pour poser des questions.

Pour les lycées, les classes post-bac et insertion : l'oral « show » et l'entretien.

En salle plénière ouverte au public, les mini-entrepreneurs ont quatre minutes pour présenter leur projet. Seule consigne : soyez originaux et « marketing »...

Ensuite, vient l'entretien où les mini-entrepreneurs rencontrent le jury à huis clos pour dix minutes de questions-réponses.



Pourquoi et comment créer une mini-entreprise ?

Pour répondre à de multiples enjeux pédagogiques, disciplinaires, interdisciplinaires. L'action permet l'acquisition des compétences 6 (vivre en société, se préparer à sa vie de citoyen) et 7 (l'autonomie, l'esprit d'initiative) du socle commun. Elle favorise la connaissance des métiers, l'éducation à l'orientation et peut s'inscrire dans le cadre des enseignements d'exploration en seconde.

Les objectifs pédagogiques d'une mini-entreprise

La mini-entreprise est un dispositif qui permet de découvrir très concrètement la réalité productive. Elle permet d'appréhender la gestion de projet et d'acquérir des réflexes pour concrétiser une idée. Les mini-entrepreneurs découvrent l'organisation d'une entreprise et apprennent à respecter les objectifs qu'ils se sont fixés. Cette pédagogie de projet implique de l'initiative, du dynamisme, de la prise de risque, du travail en équipe, et responsabilise le mini-entrepreneur dans ses choix et décisions. Elle permet également d'aborder de façon transversale les disciplines du programme scolaire, telle que le français, les mathématiques, la comptabilité-gestion, les langues et toutes les compétences qui concourent à la création et au fonctionnement d'une entreprise, d'une façon concrète et ludique.

Par exemple, en collège, les enseignants travaillent dans le cadre du Parcours de Découverte des Métiers et des Formations (PDMF). En lycée ils peuvent travailler dans le cadre des Projets Pluridisciplinaires à Caractère Professionnel (PPCP) ou des enseignements d'exploration.

Des études indépendantes menées par *EPA* national montrent que les élèves qui participent à ces projets disposent par la suite d'une meilleure connaissance du monde économique, sont davantage disposés à entreprendre. Ils sont également plus confiants et créatifs, disposent de meilleures capacités de travail en équipe et de prise de décision.



Le trio constitutif du projet

Le rôle du mini-entrepreneur

Le mini-entrepreneur est l'acteur de ce projet. Le projet est initié sur une idée de création qu'il doit partager avec ses camarades mini-entrepreneurs. De son implication et de son engagement dépend la réussite du projet, comme dans toute démarche entrepreneuriale.

Ses missions sont de prendre connaissance de la démarche de la mini-entreprise (étapes, objectifs, missions) pour avoir une visibilité globale du projet à mener. Il s'agira de participer à la planification des étapes de la démarche et respecter les délais et de s'investir dans chaque étape en respectant les objectifs à atteindre et en effectuant les missions correspondantes.

Ses qualités : être à l'écoute des conseils ; être professionnel dans la mise en œuvre du projet de mini-entreprise ; développer les qualités de l'entrepreneur (oser, être autonome, être créatif, anticiper...).

Son engagement doit être total et constant sur toute la durée du projet. Tel un entrepreneur, qui prend à cœur son projet, le mini-entrepreneur doit se laisser guider par son enthousiasme et son envie, tout en assumant les responsabilités d'un tel engagement.

Le rôle de l'enseignant et de l'équipe éducative

Dans la mise en place du projet de mini-entreprise, l'enseignant est le pivot majeur. C'est le chef de projet. Il est à la fois coordinateur, animateur et observateur. Il accompagne les élèves dans cette aventure. L'accord et l'engagement du chef d'établissement sont aussi primordiaux. Il doit accompagner l'équipe enseignante dans sa démarche. Dans le film sur le projet mené en collège, la principale évoque une sélection préalable des élèves candidats au projet dès la fin de l'année scolaire précédente.

L'action fait l'objet d'une convention avec l'association *EPA* régionale. L'idéal est de disposer d'une équipe d'enseignants pluridisciplinaires et volontaires. Elle est le gage de la réussite du projet et surtout pour les élèves d'une évolution positive en termes d'évaluation scolaire.

Ses obligations sont de prendre connaissance de la démarche de la mini-entreprise (étapes, objectifs, missions) et d'avoir une visibilité globale du projet à mener. Il lui faudra planifier les étapes de la démarche et l'adapter en fonction de l'avancée des mini-entrepreneurs. Il assurera le lien avec les autres participants au



projet (parrain, permanent de l'association *Entreprendre pour apprendre*). Il sera le manager de l'équipe (dynamiser, résoudre les différentes problématiques, soutenir...).

C'est à lui qu'il revient d'expliquer la méthodologie de la mini-entreprise et de la faire respecter, d'accompagner les élèves dans leurs projets tout en les laissant découvrir et résoudre les difficultés, de profiter de sa connaissance des élèves pour faciliter la mise en place de la démarche.

Il convient de rappeler ici l'avantage qu'il peut y avoir à travailler en équipe pluridisciplinaire.

Le rôle du parrain

La spécificité et l'intérêt majeur de la mini-entreprise tiennent à l'accompagnement humain et professionnel dont elle bénéficie.

En soutenant une mini-entreprise, le parrain s'associe à une équipe pédagogique pluridisciplinaire et intervient en complément des référents de l'association EPA.

Sa mission est de rencontrer régulièrement et de conseiller les mini-entrepreneurs pour les aider à mener à bien leur projet. Son expérience va leur faciliter la découverte du monde économique et du fonctionnement de l'entreprise, la relation avec d'autres professionnels susceptibles de soutenir également le projet et d'aider à la connaissance du secteur d'activité.

Il faut qu'il soit accessible et attentif aux préoccupations des participants de la mini-entreprise, qu'il les encourage, et qu'il les dynamise tout en sachant les refreiner, qu'il les conseille et les guide sans imposer.

Le parrain s'engage à accompagner les mini-entrepreneurs pendant une année académique. Comme le projet est mené dans le cadre scolaire, il est nécessaire de respecter le calendrier et l'emploi du temps de l'établissement, l'idéal étant de pouvoir rencontrer l'équipe des mini-entrepreneurs une fois par mois.



Ressources documentaires

Le dispositif de la mini-entreprise

Le site de l'association *EPA-France* :
www.entreprendre-pour-apprendre.fr

Objectifs, organisation, programme, documentation

Le guide pédagogique d'*EPA* : *La mini-entreprise, Vivre une aventure* grandeur réelle, brochure + cédérom.

Les dispositifs d'ouverture sur les métiers et les formations au collège et au lycée

Site Eduscol : <http://eduscol.education.fr>

Parcours de découverte des métiers et des formations (PDMF), découverte professionnelle en classe de 3^e (option facultative de 3 heures et module obligatoire de 6 heures), projet pluridisciplinaire à caractère professionnel (PPCP), enseignements d'exploration en classe de seconde.

Des publications pour accompagner les projets

Rénover la voie professionnelle, actions et projets pour la réussite de tous les élèves, ouvrage, CRDP de Rennes, 2010.

Des expériences décrites, illustrées d'exemples et analysées, pour être adaptées et transférées, en privilégiant trois axes : individualisation des projets, responsabilisation des élèves, élaboration de parcours collège-lycée.

Accompagner les PPCP, ouvrage, collection « Repères pour agir, second degré », CRDP de l'académie d'Amiens, 2003. Les projets pluridisciplinaires à caractère professionnel (PPCP) sont un cadre et un levier innovants qui se confirme après plus de dix ans d'existence et d'expérimentation. Cet ouvrage donne des exemples développés.

Découvrir l'entreprise, DVD extra, collection « Gestes et situations professionnels », CRDP de Bretagne, 2012.

À destination du collège et du lycée professionnel, ce DVD comprend trois films sur trois entreprises différentes avec des témoignages de professionnels qui aident les élèves à faire le lien



entre les compétences du Socle commun, le PDMF et l'entreprise. Un guide est inclus dans la partie extra du DVD.

La collection Gestes et situations professionnels, consacrée à l'enseignement technologique et professionnel, propose des DVD de découverte de métiers et de filières de formation : www.sceren.com

L'entrepreneuriat, revue « Économie et management », 1-4-2008, CNDP.

Développer une logique entrepreneuriale est vital pour les entreprises. Cinq articles et un glossaire proposent de réfléchir à l'émergence et aux conditions de réussite de ces entrepreneurs.

Métiers tertiaires, revue « Économie et management », 1-1-2011, CNDP.

Des fiches de postes décrivent précisément les missions, les activités ainsi que les compétences requises, et des portraits associés leur donnent vie, permettant de découvrir une variété de métiers parfois méconnus.

La revue « Économie et management » propose des numéros utiles pour l'étude des enjeux économiques, la création et la gestion d'une entreprise : www.sceren.com

L'économie expérimentale comme outil pédagogique, DVD + livret, col. « Ressources Formation Vidéo Multimédia », CNDP, 2011. Ce DVD illustre une technique pédagogique en classe permettant l'apprentissage des mécanismes et concepts de l'analyse économique.

Clefs pour l'emploi, L'entretien d'embauche, DVD + livret, coll. « Ressources Formation Vidéo Multimédia », CRDP de l'académie de Montpellier, 2006. Ce DVD est consacré à l'entretien d'embauche : la rédaction du CV et de la lettre de motivation, la préparation de l'entretien, la présentation, l'attitude, le langage. Toutes les mises en situation présentées permettent de construire autour de ce thème des projets dont la finalité est le développement personnel et le sens du collectif.



Postfaces

La mini-entreprise, une aventure pédagogique responsable

L'engagement des équipes enseignantes dans l'aventure pédagogique des mini-entreprises développe l'esprit d'entreprendre au cœur du système scolaire.

Dans le cadre de la relation École/Entreprise, tous les partenaires professionnels sont associés au projet. Toutes les démarches entreprises rendent les élèves responsables de leur formation. Cette pédagogie de projet innovante favorise l'éducation à l'orientation.

Les mises en situation des élèves tout au long de l'année scolaire développent des savoirs, des savoir-faire et du savoir-être à travers les étapes nécessaires à l'accomplissement du projet.

Les enseignants sont des « ressources » dans un cadre où l'apprenant est à l'initiative de sa formation. Toutes ces mises en situation favorisent d'une manière ludique les apprentissages du socle commun, et le « travailler autrement » installe un climat propice à la réussite des élèves.

Henri Damotte

Correspondant « École/Entreprise », délégation académique
à l'enseignement technique, académie de Montpellier.



La mini-entreprise, un programme pédagogique développé par l'association EPA-France en partenariat avec l'Éducation nationale.



www.entreprendre-pour-apprendre.fr

L'association *Entreprendre Pour Apprendre-France* (EPA-France) fédère 18 associations régionales, 36 permanents et a pour mission de développer l'esprit d'entreprendre auprès des jeunes.

Entreprendre Pour Apprendre-France, association loi 1901 créée en 1995, réunit des acteurs du monde de l'Éducation, de l'environnement économique et social, dans le domaine public et privé autour de ce projet commun.

Entreprendre pour Apprendre-France est le représentant en France du mouvement *Junior Achievement*, créé en 1919 aux USA pour développer des programmes pédagogiques pour les jeunes, sur le principe de la mise en action.

Isabelle Andrieu
Directrice Nationale EPA-France

© 2012, CRDP Académie de Montpellier.



Qu'est-ce qu'une mini-entreprise ?

Il s'agit d'un dispositif innovant de découverte de l'entreprise promu par l'association « Entreprendre pour apprendre » en partenariat avec l'Education nationale, et fondé sur la création d'une entreprise par les élèves dans le cadre scolaire. Ce dévédé permet de suivre la démarche, les étapes et conditions de mise en œuvre de ce type d'action relevant pleinement d'une pédagogie de projet, où l'on apprend en faisant. Le film principal présente les objectifs et les acteurs : le mini-entrepreneur, l'enseignant et le parrain de l'entreprise, lui-même chef d'entreprise. Cinq modules montrent des réalisations en collège, en lycée voie générale et voie professionnelle, en ÉREA, en SEGPA. Un sixième module est consacré aux salons régionaux, nationaux et internationaux, permettant aux équipes qui le souhaitent, de présenter leur entreprise et de participer à des championnats.

Auteur : **Henri Damotte**

Niveaux : *collège 4^e-3^e, classes de SEGPA, lycée voies générale, technologique, professionnelle, ÉREA.*

Liens : *parcours de découverte des métiers et des formations, socle commun, enseignements d'exploration en classe de seconde.*

Durée : **64 minutes. Un livret de 48 pages accompagne ce DVD**

Dewey : 371.4 | RAMEAU : *Jeunesse - Travail - Métiers - EPLE* |

Motbis : *découverte professionnelle / relation école-entreprise / établissement du second degré*

La collection *Gestes et situations professionnels* propose une représentation réaliste du monde du travail, des métiers et des filières professionnelles. Elle explicite et favorise l'apprentissage des gestes d'un métier, des savoir-être et savoir-faire de l'entreprise.

Directeur de collection : **Éric Devaine**



CRDP
Académie de Montpellier

Référence : 340DV018
ISBN : 978-2-86626-443-7
ISSN : 1950-7658



Prix : **19,50 €**

